

Nadine BOGOSSIAN
11 avenue Duvelleroy
94130 – Nogent sur Marne

ACN
Monsieur Marc ARAZI
Président
35 rue François Rolland
94130 – Nogent sur Marne

Paris, le 14 septembre 2005

Monsieur le Président,

Mon Monsieur,

Par courrier en date du 9 septembre, vous avez souhaité connaître ma position sur l'implantation d'antennes relais de téléphonie mobile dans les zones sensibles, question extrêmement délicate dès lors qu'elle concerne des domaines et préoccupations très variés qu'il est nécessaire de concilier.

La proposition de loi 2491 déposée à l'Assemblée nationale par des députés de différentes familles politiques me semble à cet égard apporter une réponse équilibrée, tant du point de vue de la nécessaire défense de l'environnement, que de l'indispensable application du principe de précaution. Ce dernier doit à mon sens spécifiquement s'appliquer au site d'implantation que l'on tente d'imposer à Nogent à proximité du groupe scolaire Val de Beauté – où mes trois enfants sont scolarisés – dans la mesure où aucune étude objective ne peut démontrer à ce jour qu'il n'existe aucun risque de santé publique pour nos enfants ainsi que pour les riverains.

Ceci étant, et pour autant que cette proposition de loi représente une réelle avancée, encore va t'il falloir désormais qu'elle soit soutenue avec suffisamment de force afin d'être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, débattue et votée. La force de conviction de chaque député au sein de son groupe politique est à cet égard essentielle. Par ailleurs, cette question concernant de nombreux élus mériterait la constitution d'un groupe d'étude parlementaire permettant de procéder à suffisamment d'auditions d'experts et de responsables industriels et gouvernementaux et de trouver une solution consensuelle.

Le rôle du député consiste avant tout à rester à l'écoute de ses concitoyens et des élus de sa circonscription et à être le relais de leurs préoccupations auprès des autorités compétentes. Il est donc de son devoir de soutenir des actions comme la vôtre ou celle des associations similaires oeuvrant sur la circonscription.

Je tiens enfin à souligner la présence dans mon journal de campagne d'un élément de programme relatif à l'implantation d'antennes de téléphonie mobile, cette question faisant l'objet de mon attention de longue date.

Espérant avoir répondu à vos attentes sur cette question essentielle, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les plus cordiales.

Restant à votre disposition,

N. BOGOSSIAN

Nadine BOGOSSIAN